



Année scolaire : 2022-2023

Bosch i Gimpera 6-10
08034 Barcelone
N° d'identification : G08460222

N° de Séance : 5

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DU 21 JUIN 2023
A 17h00 en salle de réunion

Ordre du jour

1. Bilan de l'année scolaire
 - Actualité maternelle
 - Audit énergétique Veolia
 - Projet d'établissement
2. Préparation de rentrée :
 - Calendrier prévisionnel de l'année 23-24
 - Mouvement des personnels et recrutements
 - Formation
3. Questions financières
 - Budget rectificatif n° 1-2023
 - Marchés publics en cours
 - Contrats et conventions
 - Point sur les travaux et commandes d'investissement
 - Voyages scolaires
 - Règlement financier

L'an deux mille vingt-trois, mercredi 21 juin, les membres du conseil d'établissement du lycée français de Barcelone se sont réunis en présentiel.

Ouverture de la séance à 17h00

La séance se déroule avec des *Chromebook* pour support. Après un point sur le fonctionnement et l'utilisation des *Chromebook*, M. Bastianelli, le Proviseur, indique que ce choix a pour but de faire des économies de papier et s'inscrit dans une démarche de développement durable répondant ainsi à un des axes du nouveau projet d'établissement.

Le quorum est atteint (18 membres votant sur 24 sont présents), le conseil peut donc valablement siéger.

M. MAGOT et M. MATHIS, représentants des personnels enseignants, ainsi que Madame LAURENT, suppléante de la CPE Madame GUIBOUD-RIBAUD, sont désignés comme secrétaires de séance.

Propositions de modifications (corrections et ajouts) au procès-verbal de la séance n°4 (du 04 mai 2023) :

Pièce jointe : 01- PV Conseil d'établissement LFB du 04-05-2023

a. Page 5: C/ Préparation de la rentrée 2023-2024 – 2^e paragraphe : A l'élémentaire :

Ajout des paragraphes suivants : « Par ailleurs, s'il y avait des inscriptions tardives, peut-on envisager une réouverture de cette classe ?

La direction regardera en temps réel, aucune décision n'est prise tant que la situation n'est pas concrète.

Le Snuipp précise qu'une fermeture de classe (en CM2), laquelle ne sera compensée par aucun départ de PDL, est toujours douloureuse au niveau RH. Une collègue actuellement affectée sur le CM2 va perdre sa titularité de classe et va se voir redéployée sur les rompus de temps partiel. Par les jeux des chaises musicales, les derniers collègues actuellement affectés sur des rompus de temps partiels risquent de voir leurs quotités réduites l'an prochain.

Par ailleurs le Snuipp tient à faire part de sa crainte quant à des inscriptions qui pourraient arriver tardivement en cycle 3 et qui pourraient rendre les effectifs en CM1 et CM2 difficilement soutenables au-delà de 28 élèves avec le besoin de suivi en parallèle jusqu'à 3 EBEP par classe dans des salles souvent exigües. Il demande à la Direction une vigilance particulière pour que ce CM2 puisse être rouvert sur le tard si les effectifs le justifient. »

b. Dans les questions diverses :

Suppression du titre « Problèmes des langues dès le Primaire (à la maternelle notamment) » remplacé par le titre : « Enseignement des langues dans l'établissement » et ajout des phrases :

« Les enseignants de langue du premier degré souhaiteraient être associés aux réflexions pédagogiques globales au LFB ».

« Le proviseur répond qu'il s'agit bien d'une thématique globale au sein du LFB de la maternelle jusqu'au lycée ».

➤ ***Vote : Le procès-verbal modifié est adopté à l'unanimité.***

Déclaration liminaire de l'APE :

Cf. annexe

1 / Bilan de l'année scolaire

Actualité maternelle

M. le Proviseur fait un point sur les agressions sexuelles présumées qui ont impacté fortement l'établissement. La police et la justice mènent leur enquête et l'agresseur suspecté a été placé en détention préventive. Dans ce contexte, M. le Proviseur souligne que l'arrivée de Florence ROQUES GARCIA à la direction de l'école maternelle a été précieuse et la remercie tout en soulignant son engagement qui n'était pas une évidence – puisqu'il s'agit d'un retour à l'école après un départ à la retraite.

Un certain nombre d'informations ont été données au printemps sur le sujet (communiqués officiels, éditos (plus informels), publications sur le site de l'école maternelle).

Par ailleurs, pendant plusieurs semaines, M. le Proviseur était présent le matin et l'après-midi rencontrant les familles avant que Madame ROQUES GARCIA ne prenne le relais. Des moments d'échanges ont également été organisés (réunions de personnels, de parents, réunions avec Pilar Polo de la fondation Vicki Bernadet).

Le Dr Dominique Vizmanos, médecin scolaire, apporte un éclairage sur la fondation Vicki Bernadet :

Il s'agit d'une institution de référence en Catalogne, fondation qui travaille dans la prise en charge globale en matière de prévention, de sensibilisation, et de traitement des situations d'abus sexuels sur mineurs.

Cette fondation a été sollicitée par l'établissement pour la réalisation d'un protocole global sur le sujet. Plusieurs actions ont déjà été menées avec elle : séances avec les familles à la maternelle (par groupe d'un maximum de 30 personnes), une visite-inspection des lieux, une séance pour les parents de CP-CE1, deux séances avec les enseignants de la maternelle.

On note par ailleurs qu'une formation pour le personnel de santé des établissements scolaires de la péninsule ibérique va être très rapidement mise en place dans le cadre de l'IRF.

Localement, création d'un rapport :

1. Pourquoi ce protocole et qui est concerné
2. La prévention : code de conduite *del buen trato* en 10 points
3. Analyse des risques
4. Actions en cas de détection de tout type de violence (entre les différents acteurs et usagers)
5. Gestion de crise en cas de nouvelle situation

M. le Proviseur ajoute qu'en parallèle, la rentrée se prépare et qu'une réflexion est menée concernant l'organisation et la surveillance des flux durant la pause méridienne, une question qui inquiète les parents. La pause méridienne est un temps fort de l'établissement, qui implique notamment toutes les équipes de vie scolaires du LFB ainsi que l'apport de moniteurs d'un prestataire dédié, pour le primaire.

L'appel d'offre de restauration est arrivé à son terme et le choix du prestataire retenu sera bientôt connu. Il est rappelé que ce marché comportait également un second lot relatif au monitorat (surveillance des élèves du primaire pendant la pause méridienne). Une fois l'entreprise lauréate connue, l'établissement effectuera un travail de cadrage avec ce prestataire pour faciliter la prise en charge et la surveillance des élèves.

Par ailleurs, deux nouvelles directrices du primaire vont faire leur arrivée à la rentrée et devront participer à la réflexion collective pour pouvoir bien organiser les choses. Indépendamment de cette attention particulière, l'objectif est de faire que tout se passe au mieux en visant la normalité et que les élèves ne ressentent pas cette vigilance accrue.

M. le Proviseur espère que les vacances d'été permettront à chacun de se ressourcer après une période qui a été très compliquée.

Il remercie très chaleureusement tous les acteurs et actrices de l'établissement : la posture, le soutien, l'engagement ont été très forts. Il y a eu une réponse de la communauté scolaire, qui a permis d'accompagner, d'avancer, et finalement reconstruire malgré une situation compliquée. Les remerciements du Proviseur vont également à son équipe proche, qui a été d'un grand soutien et tout particulièrement au service de santé à travers le Dr. Dominique Vizmanos et la psychologue scolaire, Valeria Laporte.

M. LE BERRE, conseiller consulaire, signale qu'il serait bon que les protocoles menés à la maternelle ou l'élémentaire soient menés jusqu'au lycée. Le Dr. Vizmanos indique que ces protocoles sont effectivement prévus pour tous les niveaux de l'établissement. M. le Proviseur décrit le programme sur lequel l'établissement va travailler comme «quelque chose de systémique, à l'échelle de l'établissement.»

Les associations de parents ajoutent les associations sportives et extrascolaires à la liste des entités qui devraient, selon elles, être destinataires de ces protocoles. Le médecin scolaire indique que les parents seront sollicités dans un dernier temps.

Le Proviseur insiste sur le besoin de « revenir aux fondamentaux », et fonctionner comme toute école normale.

Audit énergétique Veolia

La société Véolia a été mandatée pour réaliser un audit énergétique, offrant notamment une analyse des consommations de l'établissement, qui a permis de tirer des conclusions documentées et fiables.

M. PELLETANT, Secrétaire Général, précise ainsi que Véolia a analysé en particulier les consommations électriques et de gaz (chauffage). Cet audit ne concernait pas l'eau (l'établissement a engagé des travaux de rénovation du réseau d'eau permettant notamment de réduire les fuites).

L'audit s'est révélé intéressant car il a pointé des éléments dont l'établissement n'avait pas connaissance.

De plus, au-delà du constat, des solutions ont été proposées afin de faire rapidement un grand pas, en termes de développement durable, politique dans laquelle l'établissement s'est engagé. Les investissements nécessaires représentent environ 400 000€ et pourraient être envisagés en deux ou trois ans.

Des dispositions pourront être prises dès cet été (pour environ 80 000€) et comprennent notamment la généralisation d'un éclairage LED, la mise en place de valves thermostatique sur les radiateurs afin d'individualiser le chauffage pour chaque salle, et d'un monitoring de la gestion des fluides (chauffage, électricité). Pour rappel, le chauffage de l'établissement s'entend pour le moment par bâtiment, de manière indifférenciée. Enfin, le calorifugeage des tuyaux de chaleur sera également réalisé pour limiter la déperdition de chaleur.

Un second volet pourrait être déployé ensuite, avec le changement des chaudières, avec une réflexion sur un chauffage décarboné (actuellement gaz). L'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments principaux du secondaire, permettraient d'assumer jusqu'à 30% de la consommation électrique actuelle, augurant d'un retour sur investissement assez rapide.

Par ailleurs, l'établissement fonctionne du lundi au vendredi mais les panneaux photovoltaïques, eux, fonctionnent toujours, donc aussi durant les week-ends et surtout durant l'été, période de fermeture du LFB. L'idée serait donc de redistribuer cette énergie, qui

est difficilement stockable, vers les voisins de l'établissement comme le club de tennis. Cela permettrait de générer des recettes pour l'établissement. Ce sont des préoccupations d'actualité et en résonance avec le projet d'établissement.

Projet d'établissement

Cf. annexe : projet d'établissement

NB : accès ouvert en ligne sur le site du LFB

Quatre groupes de travail se sont réunis plusieurs fois au cours de l'année jusqu'à la réunion plénière de mai qui a suscité de nouvelles questions et/ou propositions : c'est un signal positif qui indique que ce projet est le produit de la réflexion et la participation des différentes parties prenantes, de toutes les catégories de l'établissement.

Il n'y a pas encore de présentation cohérente en termes de charte graphique, les ajustements nécessaires et la publication seront réalisés à la rentrée.

Le projet d'établissement est composé d'objectifs déclinés en actions. C'est un projet qui n'est pas figé et pourra être modifié en fonction de l'évolution des problématiques choisies et des actions menées autour de celles-ci. M. le Proviseur décrit le projet d'établissement comme « Quelque chose de vivant que nous allons faire vivre ensemble. »

En ce qui concerne les quatre thématiques issues de la première réunion du mois d'octobre, elles reflètent les enjeux actuels et à venir de l'établissement. Parmi ces problématiques, l'axe sur le bien-être au lycée a suscité beaucoup de réactions et d'intérêt, avec une participation importante, ce qui explique le nombre de pages et les annexes.

En particulier, la question traitée dans l'annexe 4 qui est, en soi, un premier projet puisqu'il s'agit du protocole en cas de harcèlement. Ce sujet est prégnant dans tous les établissements scolaires et tout particulièrement dans le secondaire. Parfois, la fatigue de l'année accentue les problèmes relationnels. Par ailleurs, l'évolution de la société (nouvelles technologies, réseaux sociaux...) pose la question de ces nouvelles relations sociales qui se mettent en place entre adolescents – une question qui constitue un vrai sujet. Il s'agit d'un axe prioritaire qui implique toute la communauté scolaire.

L'autre aspect marquant est le constat de la croissance du nombre d'élèves à besoins particuliers (EBEP) – qui implique la nécessaire mise en place de dispositifs pour accueillir au mieux ces élèves.

Avant d'adopter ce projet d'établissement, deux points sont soulevés :

Concernant la « CHSCT existante et réactive » M. Magot, représentant des enseignants, souhaite que ce point apparaisse comme un objectif plutôt qu'un état des lieux. Une remise à plat de cette Commission s'avère nécessaire et un règlement intérieur devra être adopté pour un fonctionnement efficace

Madame SOULA, pour le SNUipp, s'interroge et s'inquiète sur la formulation : « renforcer son attractivité et par la même tendre à une augmentation de ses effectifs ». M. le Proviseur explique que cela concerne la maternelle, un peu sur l'élémentaire, et que l'idée est bien de stabiliser la structure sur les niveaux collège et lycée. Madame SOULAT demande alors que le terme « augmentation » soit remplacé par « équilibre ». M. le Proviseur accepte.

➤ *Vote : Le projet d'établissement est adopté à l'unanimité.*

2 / Préparation de rentrée :

Calendrier prévisionnel de l'année 2023-2024

Cf. annexe : 11- Planning prévisionnel 2023-2024 – Version 16-06-2023

Le calendrier prévisionnel est présenté, il sera mis en ligne pour information et sera complété au fur et à mesure de la connaissance des échéances.

Mouvement des personnels et recrutements

Deux nouvelles directrices prennent leurs fonctions au primaire, à la rentrée : Mme Anne-Sophie Lepoutre pour la maternelle, et Mme Karine Essel pour l'élémentaire.

A l'école maternelle : Nuria SANCHEZ a accepté le poste d'assistante maternelle.
Pas de mouvements à l'école élémentaire – aucun enseignant ne part.

Mouvements au secondaire :

En mathématiques : un personnel détaché et deux PDL

En Histoire-Géographie en français : un détaché et un PDL

En Lettres Classiques : un détaché

En Histoire-Géographie en espagnol : un PDL

En Anglais : un détaché, et un PDL par suite

Concernant les effectifs, actuellement, l'établissement se trouve exactement dans les chiffres qui avaient été évoqués lors de la dernière réunion du 4 mai 2023.

Notons que l'établissement préférera ouvrir une section de CE2 au besoin plutôt que de refuser des élèves.

Madame SOULA, pour le SNUipp, a transmis à M. le Proviseur un document signé de la part de ses collègues faisant part de leurs inquiétudes concernant le nombre croissant des élèves à besoins particuliers dans le contexte de classes chargées.

Organisation de la prérentrée

Cette année, il y aura deux jours de prérentrée des personnels, séparés par un weekend.

La pré-rentrée 2023 sera l'occasion de s'intéresser aux questions de vie scolaire avec le lancement du projet de tutorat entre pairs (TEI – cf. lutte contre le harcèlement) afin de diffuser l'information dès la rentrée.

Le Dr. Vizmanos explique le déroulement de cette formation. La présentation de ce projet est dans les annexes de l'axe du Projet d'Etablissement sur le bien-être.

A propos des formations, M. le Proviseur ajoute que l'on peut s'inscrire au plan de formation 2023-2024. Il rappelle que l'institut régional de formation (IRF) de la péninsule ibérique, dont l'inauguration a eu lieu à la fin du mois d'avril, a atteint sa maturité. Cet IRF est piloté par deux instances :

- Un conseil pédagogique et scientifique (CPS)

- Un conseil des affaires administratives et financières (CAAF)

Tout ce qui concerne la formation continue passe par la plateforme ATENA.

Organisation des classes et professeurs principaux (PP).

Le système va évoluer pour les classes de terminales. Afin de permettre un meilleur suivi, les classes de terminales auront :

- Un PP de classe
- Un professeur référent de spécialité

C'est un moyen de revalorisation la fonction de PP en terminale. Cela fait en effet deux PP au moins par classe, voire plus.

M. le Proviseur indique que c'est un pas qui est fait vers les professeurs mais que cela ne fonctionnera qu'avec leur collaboration.

Point sur le fonctionnement : il est possible d'être deux fois PP, sur 2 niveaux ; il est également possible d'être PP d'une classe et professeur référent de spécialité.

Ce sont des choses qui sont apparues comme une nécessité en France avec la réforme du bac. La direction respectera évidemment le choix des professeurs mais c'est un sujet qui est sur la table.

3 / Questions financières

Budget rectificatif n° 1-2023

Annexe : 07- BR1 2023 - Présentation CE (version AGE)

Il est envisagé une augmentation de la masse salariale de 327 000 € (soit une enveloppe globale de 9,232 millions d'euros), principalement liée aux revalorisations salariales :

- Prime exceptionnelle versée en janvier (qui n'était pas intégrée au BI 2023) : 600 € par personne, sans distinction de fonction.
- Augmentation salariale de 2,5% à compter du 01/09/2023
- Majoration sur la sécurité sociale : 25 000 €
- Régularisation d'arrêt maladie (erreur de la sécurité sociale)

Marchés publics en cours

Le marché de restauration arrive à son terme. L'entreprise lauréate sera bientôt connue. Le cahier des charges (CCTP) a été réalisé par la Commission d'appel d'offres (CAO) composé de tous les représentants de la communauté scolaire. Ce CCTP est ambitieux et implique une augmentation du coût denrée, afin d'offrir une amélioration qualitative et conforme à la politique de développement durable poursuivie par l'établissement (bio, local, etc...).

Si le coût des repas facturés par le prestataire, sera nécessairement en augmentation, au regard du CCTP, le prix de la restauration pour les familles restera, lui, inchangé à la prochaine rentrée. La différence sera donc assumée par l'établissement. Dans le cadre de ce marché, une augmentation de +150 000 € est prévu au BR1, au titre de la restauration des élèves, et +10 000 € pour les personnels.

Il est rappelé qu'un changement de prestataire n'impliquera pas un changement important des personnels dédiés, puisque le principe de subrogation prévaut en Espagne.

Il est fait un rappel sur les notions budgétaires, d'autorisation d'engagement (AE) et crédits de paiement (CP).

Ce BR1 comporte également une augmentation de 110 000 € pour les voyages scolaires, ainsi qu'une augmentation de 30 000 € pour les bourses de mobilité du ministère (6 élèves concernés au lieu de 3 prévus).

D'autres dépenses sont prévues en fonctionnement, notamment sur les locations (+40 000 € dont une partie dédiée à la location de la UPC), les frais de déplacement et missions (+5000 €), l'achat de chromebooks (+60 000 €) et le déploiement de solution en matière de cybersécurité (+62 000 €).

Sur le volet informatique l'achat de chromebook fait suite au conseil pédagogique lors duquel les échanges avec les collègues du secondaire, ont abouti à l'abandon de la solution «1 élève, 1 ordinateur».

Actuellement, les *Chromebook* sont rattachés à des matières et ne sont donc pas mutualisés Cette solution n'est pas idéale non plus car elle tend à limiter l'accès à ces outils pour certaines matières.

Ainsi la solution retenue est de tendre vers une solution favorisant un équipement par salle de classe, permettant ainsi une mutualisation des moyens, accessibles à chaque enseignant utilisant la salle, quelle que soit la matière enseignée.

Cette formule permet également d'éviter les déplacements importants d'élèves d'une salle non-équipée à une salle équipée, limitant ainsi les croisements de flux, source parfois de tensions et de stress pour les élèves, selon leur âge.

M. le Proviseur ajoute que c'est une réflexion qui permet de sectoriser l'établissement par niveaux avec les salles de sciences comme point central mais ensuite de séparer, à terme, le collège et le lycée, toujours dans l'idée d'éviter les croisements d'élèves d'âges différents.

M. le Secrétaire Général, poursuit et indique qu'en 2023, nous continuerons d'acheter le matériel mais à partir de 2024, l'idée est d'aller vers de la location (qui permet notamment de rendre le matériel quand il devient obsolète), plus conforme à la logique de développement durable. Le coût resterait sensiblement identique à l'achat, sur la durée de vie des appareils.

Point sur les travaux et commandes d'investissement

Si les travaux du gymnase se réalisent, il sera indisponible de septembre à décembre. Une location des locaux de la UPC, situés à 800 mètres de l'établissement, devrait permettre de réaliser les cours d'EPS. La proximité de ces infrastructures sportives permettra l'économie du transport. Une offre de septembre à décembre, a été faite par la UPC, à hauteur de 18 000 €.

Concernant les dépenses d'investissements, il est prévu +15 000 € pour le renouvellement de matériel de cuisine, ainsi qu'une ouverture des crédits de l'AFT (2 millions d'euros), en concordance avec les recettes déjà ouvertes au BI 2023 (cf. flux non budgétaire car versement AEFE). Cette somme doit permettre d'assumer les travaux de rénovation du gymnase, envisagés à partir de la fin de l'été 2023.

Concernant les flux non budgétaires, les ajustements suivants sont opérés :

- Transfert de la trésorerie de l'IRF vers le compte bancaire désormais associé (+813 307,61 €). L'IRF est depuis le 01/01/2023 un EGD à part entière et sa trésorerie, jusque-là intégrée à celle du LFB, est désormais complètement dissociée.
- Une baisse de la prévision de PRR est envisagée (cf. données AEFE) à -121 700 €

A compter de la rentrée, il est prévu la distribution de cartes aux élèves du secondaire qui faciliteront la gestion des passages de cantine et le travail de vie scolaire afférent (contrôle de présence à la cantine, etc...).

Des tourniquets seront installés pour gérer le passage au self. Si les tourniquets n'arrivent pas à temps nous aurons toutefois déjà les lecteurs de carte.

Des cartes seront également distribuées aux personnels.

A terme ces cartes pourront être utilisées pour diverses actions (accès parking vélos, ascenseur, emprunt livres au CDI, porte-monnaie rechargeable pour la cafétéria, contrôle d'accès, etc...).

La dernière évaluation de la maîtrise d'œuvre (MOE – cf. architectes) concernant les travaux du gymnase, fait apparaître une augmentation du coût de 90% (soit environ 1,9 million d'euros HT).

Un travail est mené avec l'architecte-conseil de l'établissement et la sous-direction de l'immobilier de l'AEFE pour ramener ce montant à 1.6 million d'euros HT.

A l'issue de ce travail, l'appel d'offre sera lancé, avec des travaux envisagés à partir de la fin d'été 2023 jusqu'à décembre 2023 environ.

L'APE demande quels sont les postes d'inflation. M. le Secrétaire Général précise que certains choix de matériaux peuvent être revus, sans remettre en cause de manière significative la qualité du projet.

Exemple : panneaux internes (acoustiques) qui venaient des Etats-Unis, installation de panneaux photovoltaïques en toiture du gymnase, etc...

Des pistes de réductions des coûts ont été données, qui ne devraient pas affecter la qualité des travaux réalisés.

Le BR1 reste dans la continuité du BI 2023, en matière de recettes, avec des effectifs à 2850 élèves. Selon les effectifs constatés à la rentrée, les recettes pourront alors être modifiées au BR2 2023.

Le budget rectificatif n°1-2023 est adopté : aucun vote contre, une abstention (Madame PERRIER pour ALI).

Contrats et conventions

Annexe : 10- Convention ANTICS – LFB – 2023

La convention **Antics LFB** (Association des anciens élèves du lycée français de Barcelone) est une convention sur laquelle l'établissement travaille avec l'association depuis quelques mois. Le cadre général est le souhait de l'AEFE d'accompagner et de soutenir le développement d'association d'anciens élèves. Il existe une association au niveau mondial, l'Union-ALFM : Association des Anciens des lycées français du monde.

Depuis l'hiver dernier, un groupe d'anciens élèves s'est mobilisé pour redonner vie à l'association Antics dont le dernier événement était une réunion des promotions de bacheliers 1973 (50 ans) et 2003 (20 ans).

L'objectif est de relancer certaines actions et notamment participer au centenaire du LFB.

Les membres d'Antics utilisent également les installations sportives du LFB.

Pour l'instant, c'est une association qui n'a pas de budget car elle n'a pas de tarifs d'adhésion.

Proposition de M. le Proviseur pour accompagner le lancement de l'association Antics sur cette première année :

- Proposer aux élèves une participation financière dès l'entrée en terminale, puisqu'à l'issue de cette année et pour toute leur vie, ils seront anciens du lycée français de Barcelone et de son réseau au sens large.
- Verser et subventionner certaines manifestations.

Question de la part des représentants parents ALI : « Les élèves qui partent avant la terminale peuvent-ils être considérés comme anciens élèves ? »

M. le Proviseur indique que, pour l'association, les anciens sont tous les anciens élèves quel que soit leur âge d'entrée ou de sortie du LFB. Par ailleurs, Antics regroupent également les anciens personnels du LFB.

L'association ALL poursuit et se dit « tout à fait favorable à la participation des élèves à une association. » Toutefois, elle souhaite attirer l'attention sur :

- Le souhait de mettre en place une convention d'un an avec reconduction tacite.
- Clarifier les dépenses de cette association (M. le secrétaire général indique que l'AEFE participe pour l'Union ALFM mais pas pour les associations comme la nôtre).
- Si cette association prévoyait de faire des activités payantes (en demandant une contribution) ALL estime qu'il serait raisonnable de demander des frais de location. C'est-à-dire que cette association ne représente pas que des dépenses pour l'établissement.
- S'assurer que cette association continue de véhiculer la langue française.

M. Bourbon exprime son incompréhension sur les réticences, considérant que 1500 euros représentent une « miette » dans le budget global de l'établissement. De plus, il conseille de déposer un dossier pour demande de subvention donnée par le ministère des affaires étrangères pour des dépenses ponctuelles (car les dépenses de fonctionnement ne sont pas subventionnées).

Mme Saint Dizier, quant à la langue, souligne que les membres adopteront la langue de leur choix.

M. le Secrétaire Général ajoute que si les 30 euros demandés aux terminales ne permettent pas d'arriver aux 1500 euros, l'établissement complètera ce montant jusqu'à concurrence de 1500 €, montant annuel minimal nécessaire pour le fonctionnement de l'association Antics. L'objectif pour l'établissement est de permettre à l'association de se redynamiser et la relancer auprès des élèves, actuels comme anciens. La convention permet de cadrer ce partenariat de manière durable.

Le convention entre le LFB et l'association Antics est adoptée à l'unanimité.

Voyages scolaires

Annexe : 08- LFB - Voyages scolaire 2023-2024 v1

Le budget total approche les 300 000 € sans comptabiliser les sorties scolaires et les futurs voyages qui se dérouleront avant janvier.

M. le Proviseur attire l'attention de tous sur le calendrier, il indique que les voyages qui ont lieu à partir de janvier seront reconsidérés en cohérence avec les projets de voyage qui seraient déposés plus tard.

Par ailleurs, un seul et même élève ne pourra pas cumuler plusieurs voyages. Notamment, une vigilance particulière sera apportée aux voyages pour les élèves de 1^{ère} et de terminale (classes à examens).

Remarque de la part du délégué élève : cette décision doit se prendre au cas par cas notamment car les élèves n'ont pas tous la même capacité de travail.

M. le Proviseur confirme qu'il y aura du cas par cas mais que cette règle est donnée par principe afin d'expliquer que parfois l'établissement ne pourra pas toujours donner un avis favorable à la participation à plusieurs voyages.

- *Vote : chacun des voyages scolaires proposés est adopté à l'unanimité.*

M. Pelletant précise qu'un "Kit voyages scolaire" devrait arriver à la rentrée pour simplifier l'organisation de ces voyages scolaires (nombre de voyages par élève, pièces à fournir, délais, budget etc.).

Les représentants SNES-FSU demandent à simplifier l'organisation des sorties scolaires également, et les démarches à réaliser par les enseignants pour organiser un événement (venue d'une troupe de théâtre, par exemple). Ils demandent qu'un "kit", sur le modèle de celui réalisé pour les voyages, soit mis en place. M. Pelletant confirme que ce travail pourra s'envisager après la réalisation de ce premier kit.

Règlement financier pour 2023-2024

Annexe : 9- Règlement financier 2023-2024

M. le Secrétaire Général expose les modifications apportées au règlement financier 2023-2024. Il commente les passages que la direction souhaite modifier ou ajouter.

Il est indiqué, dans l'article 2.3, que le nombre de tickets repas utilisable par élève et par trimestre, est porté désormais à 15 (contre 10 dans le règlement financier actuel), afin de répondre aux besoins actuels et dans la continuité des échanges de l'année passée sur le sujet.

Concernant la modification de l'article 3.3 susmentionné, les professeurs du primaire notamment, s'opposent au fait de ne pas prendre l'élève dans la classe s'il est dans l'établissement ou d'extraire l'élève de la classe – en cas de défaut de paiement.

L'exclusion des élèves en cas de défaut de paiement se fait uniquement à un retour de vacances mais précise que les familles ne peuvent pas utiliser les enfants comme moyen de pression en les envoyant à l'école sans s'être acquittés des frais correspondants. M. le Secrétaire Général précise que le fait d'échelonner les paiements (échancier) est déjà en place. Il rappelle que, jusqu'à l'an dernier le FSE aidait les familles pour les voyages, de manière individuelle. Or le FSE doit normalement financer des projets et non faire l'aide social individualisé (car difficulté liée à l'étude des demandes). Désormais, ces demandes d'aide sociale relatives aux voyages scolaires, sont étudiées dans le cadre de la caisse de solidarité (commission d'aide sociale du LFB).

➤ *Vote : le règlement financier 2023-2024 modifié est adopté à l'unanimité.*

Tarifs annexes 2023

Il est inscrit le tarif des cartes d'élèves : si la première carte est offerte par l'établissement, les cartes suivantes pour un même élève (en cas de perte ou de dégradation par exemple) seront facturées 15€ aux familles.

➤ *Vote : le tarif des cartes est adopté à l'unanimité.*

QUESTIONS DIVERSES :

M. le Proviseur ouvre le temps dédié aux questions diverses :

Questions – FSU-snuipp

- Débit des fontaines à eau

Les fortes chaleurs arrivant, le débit est parfois insuffisant. L'établissement a fait revérifier les fontaines à eau par l'équipe technique. Ces fontaines fonctionnent bien.

Toutefois, ces fontaines ont un volume d'eau défini qui est filtrée et réfrigérée. Dès que l'on consomme cette eau, le réservoir se remplit, mais lentement. En effet, la filtration et réfrigération ralentissent le remplissage qui est moins rapide que le débit – ce qui explique le manque d'eau lors des fortes affluences, au moment des récréations notamment. Notons que les élèves jouent parfois avec cette eau (remplissage de ballon de baudruche pour faire des bombes à eau, par exemple).

Les professeurs soulignent que cela n'est pas que le problème des jeux, mais qu'il s'agit d'un problème lié au nombre d'élèves qui boivent sur un temps court (la récréation).

- Problème de l'ombrage

Sur le long terme, la déminéralisation de la cour est une solution envisagée ainsi que la plantation d'arbres. En attendant, les voiles d'ombrage peuvent être une alternative, selon la taille des zones à couvrir.

- Surveillance durant la pause méridienne.

Quel budget pour compléter la surveillance à l'école maternelle? C'est une priorité de la direction.

La question n'est pas uniquement budgétaire, elle est surtout organisationnelle et implique de repenser le dispositif.

Le SNUipp indique que la mobilisation des ASEMS de MS et GS pour effectuer de la surveillance en maternelle (à l'accueil le matin et lors de la pause méridienne) a entraîné une perte de 2 heures hebdomadaires jusqu'ici allouées à la préparation pédagogique. Le SNUipp précise qu'il est conscient et comprend que cette mesure a été prise dans l'urgence pour rassurer les familles dans le contexte compliqué que nous connaissons toutes et tous. Néanmoins, il est grandement regrettable que cela se fasse au détriment de la préparation pédagogique et du travail lié aux apprentissages de nos élèves. Nous espérons que d'autres moyens humains seront déployés dans le futur.

Questions – comité d'entreprise

- Demande de point d'avancement sur le plan d'égalité

Marina Andreu, responsable du pôle RH, explique que l'audit externe concernant le plan d'égalité a commencé en janvier 2023. Ce plan sera finalisé en décembre 2023 car nous avons un an pour le faire. En septembre, les travaux reprendront jusqu'à finalisation du plan.

- La culture du plurilinguisme

Aujourd'hui, l'obtention d'un diplôme reconnu en Espagne est possible sans le catalan : les élèves peuvent ne pas choisir d'étudier le catalan et obtenir tout de même le BFI (Bac français international), la représentante du comité considère cela comme un recul. M. le Proviseur explique que cela découle effectivement de l'accord intergouvernemental du 19 janvier 2023. C'est cet accord qui définit les règles et que le LFB doit respecter. Le LFB a toutefois intégré le catalan et proposé un bac quadrilingue, ce qui est un signe fort !

Questions – parents

Chaleur dans les classes

Dans le projet du gymnase il est question d'un refroidissement des espaces par un dispositif nommé Biocool. Peut-il être appliquée aux salles de classe ?

M. le Secrétaire Général indique que ce dispositif est intéressant pour les grands espaces mais ne peut pas être adapté aux salles de classe.

Lissage des frais de scolarité

Cette question est reportée à début juillet avec une première réunion de dialogue de gestion avec les représentants de parents, sur les tarifs 2024/2025.

Gestion et prévention harcèlement

Se référer à l'annexe du projet d'établissement qui sera complétée par des textes de référence catalans.

Absences et remplacements

C'est une question très récurrente de la part des parents, année après année, au niveau du collège et du lycée. Il faut néanmoins reconnaître que cela a été mieux géré que l'année précédente.

Les absences de professeur-es ne sont pas réparties uniformément et de manière égalitaire sur toutes les classes. Il y a trop de matières concernées pour que l'on puisse remplacer systématiquement comme au primaire. Mais les élèves sont pris en charge, en études ou au CDI. Les élèves de collège ne peuvent rentrer à la maison que si les familles en ont donné l'autorisation. Par suite, M. le proviseur souligne qu'il y a une contradiction entre la demande de davantage de sorties et voyages, et le fait de dénoncer le fait qu'il y aurait trop d'absences.

Le proviseur souligne enfin qu'il existe une convention AEFÉ/CNED qui pourrait être utilisée. Le proviseur n'est pas très confiant sur la faisabilité pour un court laps de temps, mais accepte d'essayer.

Accompagnement psychologique des familles victimes d'agressions sexuelles, demande de prise en charge gratuite

Un accord de principe a été donné à l'APE par le COCAC pour que l'établissement organise la prise en charge de cet accompagnement. Cette possibilité a été sollicitée de manière individuelle.

Questions SNES-FSU

Mise en place de la charte du numérique pour les élèves et familles

C'est encore à faire. Mme la proviseure adjointe souligne que l'actualité du LFB a retardé ce travail, mais que cela est bien prévu.

Secourisme :

Il y a une donnée nouvelle sur l'organisation du secourisme en ce qui concerne la rétribution des activités de formateurs, ou de formateurs de formateurs, suite à la publication d'une lettre de cadrage de l'AEFE qui implique que les professeurs seront désormais payés sur une base nouvelle (IPE) et moins avantageuse.

Il faut comprendre que l'AEFE a une vision des dispositifs qui dépasse l'établissement, et fait face à des établissements qui ne peuvent pas appliquer le dispositif du LFB faute de financement. Les pratiques des EGD doivent être harmonisées. Dans ce contexte, la direction du LFB indique que le secourisme est une priorité à ses yeux et met tout en œuvre pour trouver une solution.

Les représentant-es FSU souhaiteraient que des précisions soient apportées concernant le message envoyé à l'ensemble du personnel sur les toilettes des personnels au LFB (toilettes du 3^e étage).

La direction confirme que le message se voulait informatif du fait de la réduction du nombre de toilettes dédiées aux personnels (en attendant des solutions adaptées).

Cependant, ce message était effectivement imprécis puisque lors des échanges en CHSCT, en 2019 et 2020, les représentants SNES avaient en effet signalé à l'époque que la solution retenue, d'isoler des toilettes adultes à l'intérieur même des espaces sanitaires des élèves, n'était pas une solution idéale. Les représentants du personnel avaient proposé de prévoir des toilettes du personnel plutôt au 4^e étage.

Préparation aux épreuves spécifiques de la selectividad (*módulos*) :

Les parents proposent de mettre en place un groupe de travail pour la reconnaissance de nos spécialités. M. le Proviseur indique qu'il existe un groupe de travail au niveau du poste diplomatique, et que l'établissement n'a pas la main sur cette question.

M. Bourbon précise qu'il y a deux dimensions à cette question. Une dimension diplomatique, et une possibilité d'action interne : donner des moyens pour améliorer la qualité des modules. M. le Proviseur souligne que le LFB est l'établissement qui met le plus de moyens parmi les lycées français d'Espagne.

Conclusion

M. le Proviseur remercie :

- Florence ROQUES GARCIA, Directrice par intérim de l'école maternelle, qui retourne en retraite après la mission qu'elle a accompli avec un engagement et un professionnalisme remarquable ;
- Amandine PERRIER en tant que représentante de l'association ALI qui a été très active. Sa carrière de maman d'élève du LFB et de représentante des parents s'achève puisque son fils a obtenu son baccalauréat ;
- Pascal NAVARRO, directeur de l'école élémentaire, qui achève sa mission au LFB.

La séance est close à 20h10

Le proviseur
Jean Bastianelli

Pour la FSU assurant le secrétariat adjoint de
la séance
Gilles Mathis

Déclaration Liminaire Conseil d'Établissement du 21 Juin 2023.

L'APE de Barcelone aimerait dédier plus particulièrement cette déclaration à l'union de la communauté scolaire qu'elle appelle de ses vœux avec force.

La période récente a été et continue d'être extrêmement douloureuse pour tous. Personne n'aurait imaginé à la rentrée de septembre 2022 que nous serions confrontés à de si terribles événements qui nous touchent chacun au plus profond d'entre nous.

Nous pensons bien entendu aux victimes et à leurs parents et nous comprenons leur immense douleur. Nous pensons aussi :

- aux parents qui sont encore dans le doute de savoir si leur enfant est concerné ou pas.
- aux professeurs, otages du silence de l'enquête, qui continuent avec tout leur cœur à accompagner les enfants au quotidien tout en naviguant dans l'incertitude.
- à la direction, qui doit agir à la hauteur des enjeux tout en gérant la légitime pression des familles et des institutions.

En tant qu'APE, avec la volonté de répondre à toutes les familles, quelle que soit leur situation, nous avons travaillé sans relâche pour proposer des mesures d'ordre général pour la sécurité des enfants et spécifiques d'accompagnement des familles victimes, tout en cherchant l'apaisement et la sérénité de notre communauté à travers notre rôle de courroie de transmission, parfois ingrat mais toujours nécessaire.

L'APE tient d'ailleurs ici à remercier tous les parents élus de la Maternelle et de l'Elémentaire qui, semaine après semaine, ont été les éléments incontournables de cette courroie de transmission. Nous sommes convaincus qu'il faut veiller avec soin à ce que chaque classe ait ainsi des représentants qui puissent remonter les interrogations et relayer la réponse apportée.

Nous tous, familles, enseignants, ASEM et direction, avons été confrontés, en tant que personnes, au côté le plus sombre de l'être humain, à un sujet tabou, douloureux et incompréhensible : l'abus sexuel sur mineurs.

Les événements qui se sont produits sont insondables et relèvent de comportements individuels, mais en tant qu'APE nous ne pouvons que nous interroger sur ce que nous aurions pu faire pour les éviter car depuis de nombreuses années, le bien-être de nos enfants est une préoccupation récurrente exprimée dans différentes instances.

Afin d'éviter les reproches stériles, nous nous sommes interrogés sur les idées que nous aurions pu avoir. Nous sommes certains que le reste de la communauté scolaire se pose aujourd'hui des questions similaires et il nous appartient à tous d'apporter des changements substantiels et durables pour assurer la protection de nos enfants, des élèves. Pour atteindre cet objectif, il est essentiel que nous travaillions tous ensemble à la construction d'un climat axé sur l'intérêt supérieur des enfants, et donc laissant de côté les reproches et les susceptibilités.

C'est un traumatisme profond pour toute notre communauté et nous devons tous apprendre, nous relever et guérir pour que cela ne se reproduise plus. Cela ne sera possible qu'avec l'union et le retour à une confiance entre nous tous.

Alors que ce conseil est dédié au projet d'établissement, nous plaidons donc avec force pour que l'ensemble des parties prenantes de la communauté scolaire trouve les ressources nécessaires plus que jamais dans la solidarité, le partage et que des liens étroits tissent la meilleure des protections au bénéfice de nos enfants, les élèves.

Concernant justement le projet d'établissement, nous souhaiterions à nouveau attirer votre attention sur des enjeux fondamentaux pour l'image et l'attractivité du LFB :

- Les *Pruebas de Competencias Especificas* ou modulos et l'orientation au sein du LFB : 40% de nos élèves restent étudier en Espagne et environ 20% d'entre eux sont amenés à passer les épreuves de la UNED et/ou de las PAU. Les enjeux pour ces élèves sont doublement importants avec d'une part le passage du bac et ces fameuses épreuves spécifiques d'autre part, tant que nous n'aurons pas obtenu de co-validation des enseignements de spécialités à travers la voie diplomatique. Il nous paraît donc essentiel que la préparation des modulos soit organisée pour que l'ensemble de nos élèves passent les épreuves dans les meilleures conditions possibles.

Nous considérons de façon plus large qu'une vraie réflexion est nécessaire sur les enjeux de l'orientation et la construction d'un parcours d'orientation pour que dès la 3ème, parents et élèves, puissent se familiariser et connaître les différences entre les systèmes d'études supérieures en France, en Espagne ou d'autres pays.

- La gestion des remplacements en cas d'absences de professeurs : Une nouvelle fois cette année, nous sommes confrontés à l'exaspération croissante des parents face à l'absence de solutions, en particulier sur les absences prévues pour voyages scolaires, formations, surveillance et corrections d'examens. Il nous est chaque jour plus difficile de compenser l'absence d'anticipation ou de visibilité dans la communication. Nous avons parfaitement conscience de la difficulté de trouver des solutions mais nous appelons avec force que des vrais changements aient lieu dès la rentrée prochaine pour régler cette situation fortement génératrice d'insatisfaction et d'incompréhension des parents.

Pour terminer, nous souhaitons un bel été à tous en espérant qu'il permettra à chacun de se ressourcer et de revenir avec une énergie renouvelée pour relever les enjeux de l'année scolaire à venir.

Merci de votre attention.

Le Bureau de l'APE